



Grâce au plan de relance et à l'appel à projet de la DRAAF, le réseau associatif FNE Centre-Val de Loire s'est associé à un collectif mené par Bio Centre afin de sensibiliser et accompagner les agriculteurs de la région à mener des opérations de plantation de haies sur leurs parcelles.

## ❖ La réception des plants

Il est important, lors de la livraison des plants, de s'assurer de leur qualité. Un plant de mauvaise qualité aura un plus grand risque de mal se développer ou de mourir lors de la première année, car plus fragile.

## ❖ La mise en jauge

Lors de la réception des plants, il est indispensable de les mettre en jauge, s'ils ne sont pas plantés dans les **trois jours** après la livraison).

Il est préconisé de réaliser la mise en jauge, le plus près du lieu de plantation et dans un endroit abrité du vent et du soleil. Il convient de toujours maintenir le sol humide.

Le séjour des plants dans la jauge doit être aussi court que possible (un mois maximum).

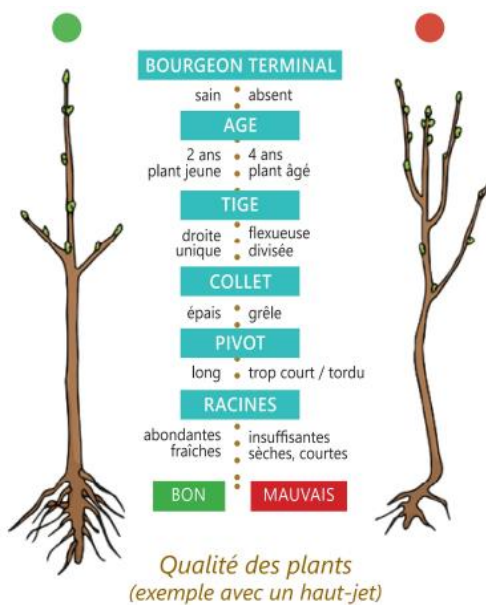


Schéma qualité des plants, source : Dossier technique de plantation de haies- CA Pays de la Loire

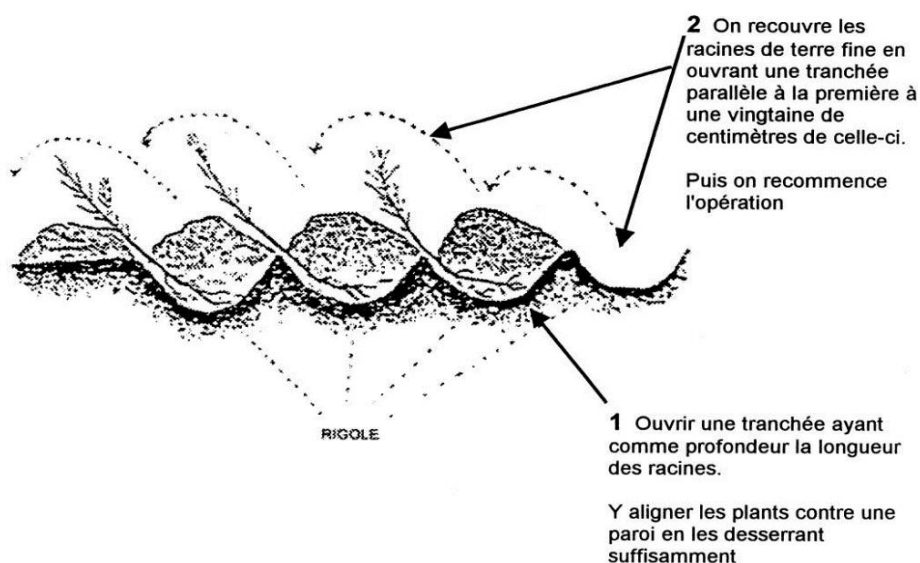


Illustration mise en jauge, source : programme "Plantez le Décor" 2020- Région Centre-Val de Loire

## À retenir :

Un producteur établi dans votre région n'aura pas exclusivement des plants locaux à vous proposer.

De la même manière, des plants locaux peuvent avoir été élevés dans des régions alentours.

À réception d'une commande de plants locaux, vous devez impérativement avoir le détail de la traçabilité du plant, qu'il s'agisse du nom de la variété ou bien de l'origine du semis dont il est issu.

Si cela n'est pas indiqué, vous êtes en droits de réclamer ces informations au fournisseur.